

6. Le plan de travail¹

Une fois que le sujet a été formulé correctement et validé par l'encadrant, le chercheur doit définir les besoins, les ressources et les méthodes que nécessite l'élaboration de son travail. Le plan sert de guide au chercheur, de chemin à suivre. Il lui permet de mieux organiser sa pensée.

Constant et Lévy² affirment que le chercheur doit à ce moment-là effectuer une triple démarche d'investigation sur :

-la **littérature** existante : quels livres, quels documents, de quels types, où les trouver ?

-le **terrain** : quel cadre à la recherche, où, qui, disponibilités ?

-les **méthodes** : comment ?

Selon les mêmes auteurs, cette étape d'exploration sert à préparer le terrain en évaluant les **besoins** (en documents, en temps, en méthodes, etc.) ; s'assurer que les **ressources** sont ou seront disponibles ; sélectionner une **méthode** et définir une **démarche**.

a. Inventaire des besoins, ressources et méthodes

Cette première étape se déroule en 03 temps :

Elaborer la bibliographie : ce travail consiste à sélectionner les documents et les sources qui touchent directement au sujet traité, c'est-à-dire ceux qui sont en lien direct avec celui-ci. Il est inutile de sélectionner des documents qui ne serviront pas à la réalisation du travail. Il faut donc élaborer une bibliographie pertinente qui nous sera utile dans la réalisation du travail. A noter que cette bibliographie restera provisoire jusqu'à la fin du travail. Elle pourra donc être enrichie au fur et à mesure. Le moyen le plus simple pour choisir les documents en rapport avec mon sujet de recherche c'est de faire une recherche sur internet puis de chercher dans la bibliographie des travaux trouvés (articles, livres, thèses, mémoires, etc.), les sources qui pourraient m'être utiles.

Baliser le terrain : il s'agit de recueillir des données concernant le terrain de recherche. Ces données peuvent concerner la population d'enquête et son nombre (enseignants, élèves, apprenants, étudiants, etc.), le lieu

¹NB. : Ce cours s'inspire principalement du livre d'Anne-Sophie Constant et Aldo Lévy, *Réussir mémoires et thèses*, Lextenso Editions, Paris, 2012.

² Page 59.

d'investigation (école, université, etc.), la durée de l'enquête, le temps, c'est-à-dire quand effectuer l'investigation, etc.

Définir la méthode : la méthode, c'est la démarche à suivre pour mener le travail. C'est-à-dire pour vérifier que les hypothèses de réponse à la question posée sont justes ou pas. Afin de choisir la méthode, il faut poser la question **comment je vais mener ma recherche** ? Cela signifie que je dois définir la manière dont va se dérouler mon enquête et mon analyse. Pour effectuer l'enquête, je dois choisir les outils d'investigation les plus pertinents (observation, questionnaire, entretien, etc.)

b. La composition du plan de recherche

Le plan de recherche est souvent confondu avec le plan de rédaction car les deux obéissent aux mêmes règles de composition³.

Il se présente comme un plan détaillé de une à trois pages, comportant :

- les découpages essentiels en parties et en sous-parties avec des titres explicites et clairs ;
- un volume indicatif de chaque partie.

Il doit être, comme tout plan, précis, cohérent et équilibré⁴.

³ Constant et Lévy, page 64.

⁴ Ibid.